RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Point de

Résolutions			l'ordre du jour
re résolution :			A.1.1,
			A.1.2,
nblée Générale Ordinaire, après a	avoir entendu lect	ure du rapport de	A.1.3,
du Conseil d'Administration, du	rapport du Prés	ident du Conse	A. I.5,
histration à l'Assemblée Générale	e Ordinaire sur le	es procedures a	e A.I.7,
e interne et de gestion des risques mptes :	s et les rapports d	es Commissaire	A.1.0
prend acte du rapport du Prési	ident du Conseil d	d'Administration	à
l'Assemblée Générale Ordinal	ire sur les procéc	lures de control	e
interne et de aestion des risque	es en application (des articles 831-	2
et 831-3 de l'Acte uniform	e relatif au dro	oit des societe	S
commerciales et du groupen janvier 2014 ;	nent d'intérêt éco	onomique du 3	0
	vercice clos le 31	décembre 201	9
avec un résultat net bénéficiai	re de 1 242 860 62	23 FCFA;	
donne quitus aux Administrate	urs et décharge a de leur mission : e	iux Commissaire et	S
- CCt - l - la ámádica do l'ovoroio	0 2010 comma el	rit ·	
affecte le bénéfice de l'exercic	e 2019 comme su	uit:	
Libellés	e 2019 comme su	lit : Réf.	
Libellés	Montants 1 242 860 623 186 429 093	Réf.	
Libellés Rénéfice de l'exercice Affectation à la réserve légale (15% du Résultat Net) Affectation à la réserve spéciale (5% du Résultat Net)	Montants 1 242 860 623 186 429	Réf.	
Libellés Rénéfice de l'exercice Affectation à la réserve légale (15% du Résultat Net) Affectation à la réserve spéciale (5% du Résultat Net) Affectation en réserve facultative pour la lotation du Fonds de Couverture du Risque	Montants 1 242 860 623 186 429 093 62 143	Réf. A B= A x 15%	
Libellés dénéfice de l'exercice Affectation à la réserve légale (15% du Résultat Net) Affectation à la réserve spéciale (5% du Résultat Net) Affectation en réserve facultative pour la	Montants 1 242 860 623 186 429 093 62 143 031 712 546 108 281 742 390	Réf. A B= A x 15% C= A x 5%	
Libellés Rénéfice de l'exercice Affectation à la réserve légale (15% du Résultat Net) Affectation à la réserve spéciale (5% du Résultat Net) Affectation en réserve facultative pour la lotation du Fonds de Couverture du Risque le Change	Montants 1 242 860 623 186 429 093 62 143 031 712 546 108 281 742 390 2 544 485 762	Réf. A B= A x 15% C= A x 5% D	
Libellés Sénéfice de l'exercice Affectation à la réserve légale (15% du Résultat Net) Affectation à la réserve spéciale (5% du Résultat Net) Affectation en réserve facultative pour la lotation du Fonds de Couverture du Risque de Change Affectation au report à nouveau	Montants 1 242 860 623 186 429 093 62 143 031 712 546 108 281 742 390 2 544 485	Réf. A B= A x 15% C= A x 5% D E= A - B- C-D	
	du Conseil d'Administration, du nistration à l'Assemblée Générale interne et de gestion des risques mptes : prend acte du rapport du Prés l'Assemblée Générale Ordina interne et de gestion des risque et 831-3 de l'Acte uniform commerciales et du grouper janvier 2014; approuve les comptes de l'exavec un résultat net bénéficiail donne quitus aux Administrate aux Comptes pour l'exécution	nblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lect du Conseil d'Administration, du rapport du Prés nistration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur le interne et de gestion des risques et les rapports d'interne et du rapport du Président du Conseil d'interne et de gestion des risques en application et 831-3 de l'Acte uniforme relatif au drocommerciales et du groupement d'intérêt éci janvier 2014; approuve les comptes de l'exercice clos le 31 avec un résultat net bénéficiaire de 1 242 860 62 donne quitus aux Administrateurs et décharge a aux Comptes pour l'exécution de leur mission; et des la conseil de leur mission; et de l'exercice clos le 31 avec un résultat net bénéficiaire de 1 242 860 62 donne quitus aux Administrateurs et décharge a aux Comptes pour l'exécution de leur mission; et des leur mission; et des leur mission; et de leu	nblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseinistration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les procédures de interne et de gestion des risques et les rapports des Commissaires interne et du rapport du Président du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale Ordinaire sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques en application des articles 831-et 831-3 de l'Acte uniforme relatif au droit des société commerciales et du groupement d'intérêt économique du 3 janvier 2014; approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 201 avec un résultat net bénéficiaire de 1 242 860 623 FCFA; donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mission; et

conventions ci-dessous :

- convention entre la BOAD et la CRRH-UEMOA relative à la poursuite de la mise à disposition de facilités ;	
- convention entre la CRRH-UEMOA et BOAD TITRISATION S.A, filiale de l'administrateur BOAD ;	
Γroisième résolution :	A.2.
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration :	
 autorise, l'émission d'obligations par appel public à l'épargne sur le marché financier à concurrence de quatre vingt milliards (80.000.000 000) de FCFA pour l'exercice 2020; 	
 délègue tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, à l'effet de procéder, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, à la création et l'émission d'obligations dans le cadre de l'emprunt obligataire autorisé, ceci dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission et d'amortissement qu'il jugera convenables, et à la constitution des sûretés y afférentes. 	
Quatrième résolution :	A.3
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture de la note sur la proposition de démission de la Société Financière Internationale (SFI/IFC) du Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA et approbation de la nomination de Monsieur Louis ADANDE comme Administrateur Intuitu personae: - prend acte de la démission de la SFI de son poste d'Administrateur de la CRRH-UEMOA en raison ses dispositions statutaires; - nomme Monsieur Louis ADANDE en qualité d'Administrateur personne physique désigné par la SFI au sein du Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA, en application du pacte d'actionnaires du 29 décembre 2016, pour le mandat restant à courir de la SFI, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.	
decembre 2021.	
Cinquième résolution :	A.4.
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, approuve :	
 la prise en charge par la CRRH-UEMOA des frais de voyages, transport, hébergement, restauration des Administrateurs occasionnés par les réunions et déplacements organisés par la société dans le cadre du Conseil d'Administration, du 	

Comité d'Audit et du Comité des Risques au cours de l'exercice 2020 ;

- l'allocation d'un montant annuel de vingt-cinq millions (25.000.000) FCFA aux Administrateurs à titre d'indemnités de fonction pour l'exercice 2020 à charge pour les Administrateurs d'en faire la répartition entre eux en vertu des dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE;
- l'allocation d'un montant de vingt trois millions (23 000 000)
 FCFA aux Administrateurs, à titre d'indemnités de session physique, par visioconférence et Consultation à domicile à charge pour les Administrateurs d'en faire la répartition entre eux en vertu des dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE;
- l'allocation d'un montant de deux cent cinquante mille (250.000) Francs CFA par réunion, à titre d'indemnités de session pour l'exercice 2020, aux Administrateurs membres du Comité d'Audit et du Comité des Risques de la CRRH-UEMOA.

Sixième résolution :

B.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu.